Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1996)

Heft: 92

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans les cantons

VAUD

Montreux a élu un syndic socialiste

Début octobre, Montreux a l'instar des villes de Lausanne, Yverdon et Morges a choisi pour sa gestion un syndic de gauche. Dès le premier tour de scrutin le candidat socialiste Pierre Salvi a obtenu la majorité des voix. L'élu a récolté 52,7% des suffrages contre un peu plus de 47% pour le radical Ernest Guibert. C'est la première fois depuis la création du grand Montreux en 1962 que l'entente de droite perd le contrôle des affaires de la troisième ville du Canton.

ZURICH

Liaisons renforcées avec Lyon

Lyon et Zürich se sont unies pour une meilleure desserte des deux zones. Depuis le 27 octobre, les fréquences de vol aérien entre les deux villes sont passées d'une liaison quotidienne à trois. Soit un doublement de la capacité en place de voyageurs : 116 sièges chaque jour et dans chaque sens au lieu de 50. Cette augmentation correspond à l'évolution économique : « En 1995, nous avons transporté un peu plus de 15 000 passagers entre ces deux capitales régionales, ce qui représente une augmentation de 7% de ce trafic » observe Jean-Pierre Fucs, directeur régional de Swissair à Lyon. Alors que Zürich se satisfait des nouvelles fréquences de vol avec la France, Genève se bat contre sa mise à l'écart des liaisons internationales. *Les départs de l'aéroport Satolas, pour la période hivernale, sont prévus à 7h45, 10h50 et 18h et les retours de Zürich à 9h15, 16h25 et 19h40.*

TESSIN

Une nouvelle Académie pour l'architecture

L'Académie tessinoise d'architecture a ouvert le 21 octobre ses portes à sa première promotion d'étudiants. Ce projet, à la fois pari et défi, a mobilisé tous les intellectuels tessinois. Cette Haute École, intégrée dans le programme universitaire du canton et fondée contre les avis négatifs de Berne, a élaboré une formation ouverte et vivante : Le bâtiment destiné à l'enseignement comprend des salles sommairement équipées qui évolueront au gré du goût des apprentis architectes. Prévu sur trois ans le cycle d'études s'articulera autour de trois départements - sciences, culture et projets - avec le souci constant de replacer le travail de l'architecte dans un concept plus large d'aménagement du territoire. Des Suisses mais aussi des étrangers seront formés à l'Académie. Un brassage de nationalités que Mario Botta défend : « Cette école est en train de devenir ce que nous souhaitions, à savoir un institut de langue italienne, de culture méditerranéenne et internationale. Car nous avons besoin des problèmes des autres pour développer notre conscience critique ».

L'air vaudois - toujours meilleur!

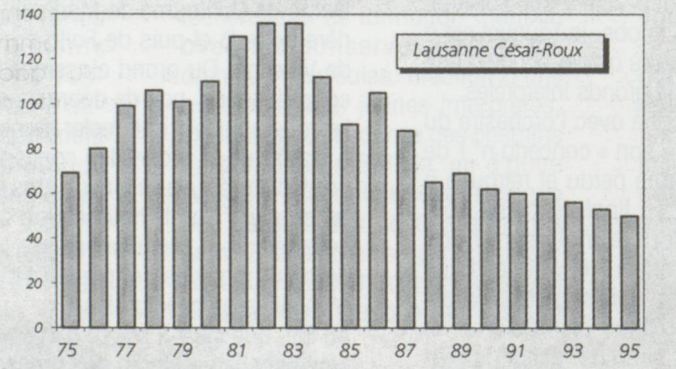

touring club suisse schweiz svizzero

Source: SEHL Ville de Lausanne

La charge en dioxyde d'azote (NO_2) dans le canton de Vaud est en diminution, la qualité de l'air s'améliore constamment. Ainsi, à Lausanne César-Roux, la valeur de NO_2 de 105 µg/m³ en 1986 a diminué de 52% à 50 µg/m³ (1995). Cette évolution est une preuve du succès des mesures réalisées à ce jour pour la réduction des émissions d'oxydes d'azote (NOx). En ce sens, la quote-part des voitures à catalyseur dans le canton de Vaud s'élèvait à 71% à fin juin 1996 (Suisse 74%).

Grâce aux nombreuses mesures décidées, les émissions de polluants diminueront encore et la qualité de l'air continuera de s'améliorer. Dans quelques années, la valeur limite pour le dioxyde d'azote pourra - à l'exception de quelques endroits exposés - être respectée sur tout le territoire.

Technique et environnement. Août 1996 (419711176)

FRIBOURG

Saint-Exupéry donne son nom à une rue

La ville de Fribourg a désormais une « rue Antoine de Saint-Exupéry ». La plaque a été inaugurée en octobre lors d'une cérémonie animée par les saynètes du « Petit Prince ». L'écrivain aviateur français avait suivi avec son frère François les cours des pères Marianistes de 1915 à juillet 1917 dans l'ancienne villa St Jean dont un bâtiment subsiste.

La ville refuse la fermeture de la brasserie Cardinal

Fin octobre, près de 200 ouvriers, syndicalistes et autorités politiques sont descendus dans la rue pour protester contre la fermeture de la brasserie appartenant au groupe Feldshlösschen-Hürlimann Holding. Une décision qui a été prise sans concertation avec le canton. Tous, élus et salariés, se sont unis contre ce qu'ils considèrent être une atteinte au patrimoine fribourgeois. Révoltés par la nouvelle de la fermeture et les 200 licenciements annoncés pour fin1988, les manifestants ont scandé : « hier Ciba, aujourd'hui Cardinal. Demain qui ? ». Sur tout le parcours, rapporte le Journal de Genève, des passants ont applaudi aux slogans : « Cardinal, c'est nos bras, jamais on ne cédera » ou encore « Halte à la dictature du capital ».
L'industrie de bière suisse qui compte 3500 salariés restructure l'ensemble de ses activités dans le pays. Trois de ses six brasseries seront fermées et 680 emplois supprimés. A l'avenir la production de bière sera concentrée dans les deux brasseries de Rheinfelden et à la brasserie de valaisanne, à Sion.

VALAIS

Un groupement pour le développement endogène du canton

Un taux de sept pour cent de chômage en Valais comptabilisé en 1995 et le constat d'une croissance de près de deux points inférieure à celle des autres cantons suisses ont impulsé la création de la société pour le développement de l'économie valaisanne (Sodeval). Ce groupement a décidé de jouer la carte du développement endogène. Son activité s'articule principalement autour des entreprises du canton en proie avec la récession. En partenariat avec Fribourg, Sodeval table sur un projet, qui à l'instar du Genilem genevois, soutiendrait durant trois ans les sociétés naissantes au moyen d'un parrainage et d'une aide à la formation. D'autre part l'organisme compte sur une structure de capital-risque - sorte de caution - qui sera mise en place avec l'aide des caisses de pension et de la Banque Cantonale du Valais. Les efforts de Sodeval réalisés en 1995 ont permis le maintien et la création de près de 450 postes de travail. Efforts que le groupement valaisan veut poursuivre en multipliant ses moyens techniques et humains.

NEUCHATEL

Affaire de faux billets

Trois jeunes gens se sont retrouvés, mercredi 30 octobre, devant le Tribunal de Neuchâtel pour avoir fabriqué 50 000 francs suisses en coupure de cent. Un jeu d'enfants à les entendre. Ces faussaires, férus d'informatique ont tout simplement utilisé un scanner à plat de bonne qualité, un ordinateur puissant, une imprimante couleur à jet d'encre et un logiciel de traitement d'image type « Photoshop » qui permet de régler les couleurs et les contrastes du billet. Et il n'a fallu pas plus de quinze jours aux trois compères pour les fabriquer. Mais, bien mal acquis ne profite jamais ! Ces émules de Farinet, âgés d'une trentaine d'années, se sont faits attraper dans une station service : l'un des leurs avait payé son essence au moyen d'un faux billet, parfait picturalement mais au papier trop lisse... pour être vraie.
A noter, pour les personnes alléchées par ce commerce de plus en plus accessible techniquement, que ce délit, en Suisse, est passible de 20 ans de réclusion.

Le Saint-Bernard Express, initialement conçu pour rejoindre l'Italie, part de Martiny et s'arrête à Orsières. Là, les services routiers prennent le relais pour le passage du Col du Grand St Bernard.

Dans les cantons

GENÈVE

Verdict de l'audit : organisation de l'administration obsolète

Le rapport d'audit réalisé par la société de conseils anglo-saxonne Arthur et Andersen, commandé en février dernier, dresse un tableau sans complaisance du fonctionnement de l'Etat de Genève. Selon les experts, il est urgent de réformer l'ensemble du système, y compris le Conseil d'État. L'administration est loyale mais son organisation est jugée anachronique. En haut de la hiérarchie, tous les départements sont appelés à mieux coordonner leurs actions quand une problématique ressort de plusieurs compétences. A titre d'exemple, l'Office cantonal de l'emploi devra collaborer avec l'Office d'orientation et de formation professionnelle pour ce qui a trait à la formation du demandeur d'emploi, et avec le Département de l'action sociale lorsqu'on se trouve devant un problème un caractère social... Le consultant estime que 4 à 6 ans seront nécessaires pour mettre en place la réforme. Avant de l'entamer, les experts suggèrent au Conseil d'État de procéder à une large consultation, puis d'établir un schéma directeur.

Caisses-maladie : CGAM et Concordia se marient

La Caisse genevoise d'assurance maladie (CGAM) sera intégrée au 1er janvier à la Concordia dont elle reprendra le nom. Les 25 000 assurés de la CGAM s'ajouteront au 12 000 de Concordia et aux 5 000 affiliés à Unitas. Elle deviendra ainsi la troisième caisse du canton. La fusion des deux sociétés est l'aboutissement d'un processus entamé dès 1984. Ce rapprochement ne devrait pas engendrer de suppressions d'emploi, au contraire, il pourrait, selon certains, impulser une dynamique d'embauche : Concordia, qui détient un portefeuille de 560 000 assurés sur l'ensemble du territoire suisse, est l'une des principales caisses du pays.

Première télé locale

D'abord annoncée à l'automne 1995, la chaîne régionale genevoise Léman Bleu Télévision a finalement commencé d'émettre fin octobre. Le téléspectateur a pu regarder une heure de programme en boucle, de 19 heures à 1 heure du matin. Cette heure d'émission quotidienne, préenregistrée en studio, se partage en trente minutes de débat, cinq minutes dédiées aux nouvelles technologies, dix nouvelles minutes de débat, le journal de « Genève région » co-produit par TSR et France 3, et enfin la météo. Pour assurer son financement, la chaîne dirigée par Jean-François Acker, au budget de 2,3 millions de francs suisses, doit drainer annuellement 440 000 francs suisses de revenus publicitaires. La genevoise a déjà quelque 250 000 francs suisses de contrats.

Les programmes seront relayés par plusieurs téléréseaux du canton et par voie hertzienne jusqu'à Nyon et les régions françaises limitrophes.

Petites annonces

Nom/Prénom

Adresse

CP/Ville

Le Messager Suisse offre un service intérressant, celui des Petites Annonces. En plus, si vous êtes abonné au Messager Suisse, vous bénéficier d'une réduction de 10 % sur les annonces de particuliers.

Mon texte

au-delà, la ligne supplémentaire : 40 FF

Tarif

Annonce	**120 FF**
en gras (+ 30 FF)	**FF**
domiciliation	**FF**
lignes supplémentaires	**FF**
remise aux abonnés (- 10 %)	**FF**
Prix de votre annonce	**FF**

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de FSSP/MS à envoyer à :

Le Messager Suisse - 10, rue des Messageries - 75010 Paris